ATHÉNÉE ROYAL
de Namur

Rue du Collège, 8
5000 Namur
081/22 30 35

Namur, le 23 août 2023

Madame,
Monsieur,
Chers Parents,

Voici déjà que se profile la fin des vacances et avec elle, le grand moment de la première rentrée dans le secondaire. Avec toute l'équipe éducative de l'Athénée de Namur, nous vous remercions d'avoir choisi notre établissement et vous assurons que nous mettrons tout en œuvre pour mériter la confiance que vous nous avez accordée.

Par la présente, j'ai le plaisir de vous communiquer les premières informations concernant cette rentrée tant attendue.

Planning de la première semaine

Lundi 28 août 2023

- ✓ **À partir de 8h00**, la Direction, les éducateurs et des professeurs accueilleront votre enfant (entrée rue Lelièvre). Il sera guidé directement vers l'auditorium pour une séance d'information. Vous êtes les bienvenus pour l'accompagner, ce qui sera rassurant pour lui.

- ✓ **De 8h25 à 9h00 :** Présentation de l'équipe éducative et du déroulement de la première semaine.

- ✓ **A 9h00 :** Constitution des classes et départ des élèves avec les enseignants. Les parents qui le souhaitent sont invités à partager un moment convivial avec la direction de l'école.

- ✓ **De 9h00 à 12h50** : Activités « vivre ensemble » afin que les élèves apprennent à connaître leurs camarades de classe. Une petite pause avec collation offerte est prévue.

- ✓ **De 9h15 à 10h00** : Partage d'un moment convivial entre l'équipe de direction et les parents.

- ✓ **De 12h50 à 13h40** : « Frites party » (repas offert) sur l'implantation de la rue du Collège avec les élèves de 5ème et 6ème années du primaire. Une récréation commune est prévue avant l'activité de l'après-midi.

- ✓ **De 13h40 à 15h20** : Reprise des activités : « rallye découverte de l'école ».

- ✓ Fin de cette première journée à **15h20**. Les enfants sortent par la rue Lelièvre.

N.B. : votre enfant ne doit pas apporter de sac ou de matériel scolaire le 1er jour, il recevra le nécessaire sur place.

Mardi 29 août 2023

- ✓ **A partir de 8h00** : Accueil des élèves dans la cour (rue Lelièvre).

- ✓ **De 8h25 à 12h50** : Les élèves reçoivent leur journal de classe, leur horaire de cours provisoire ainsi que différents documents administratifs à vous faire compléter. L'équipe éducative passe en revue avec eux les documents et donnent des explications sur le fonctionnement du journal de classe. Ensuite, poursuite des activités « vivre ensemble ».

  Une petite récréation est prévue dans le courant de la matinée.

- ✓ **De 12h50 à 13h40 :** Possibilité de repas complet au restaurant scolaire (rue Lelièvre) ou repas tartines.

- ✓ **De 13h40 à 15h20 :** « Rallye découverte » de la Ville de Namur. Les enfants reviennent à l'école pour la sortie de 15h20 à la rue Lelièvre.

Mercredi 30 août 2023

- ✓ Cours jusqu'à 12h00 selon l'horaire distribué la veille.

Jeudi 31 août 2023

- ✓ Cours selon l'horaire normal mais licenciement exceptionnel à 12h50. L'équipe éducative est en délibérations l'après-midi.

Vendredi 1 septembre 2023

- ✓ Cours selon l'horaire normal.

Organisation des repas

L'Athénée Royal de Namur dispose de deux restaurants. Des repas variés et équilibrés y sont préparés et servis par les équipes de cuisine. Des fruits et des laitages sont fournis quotidiennement. Votre enfant prendra ses repas sur l'implantation rue Lelièvre.

Il est possible de venir avec ses tartines ou de prendre du potage au prix de 0,50€.

Le prix du repas complet est de 4€. Le paiement se fait UNIQUEMENT par virement bancaire avec la communication structurée qui reste la même durant toute la scolarité de votre enfant au sein de l'Athénée de Namur. La carte et le document nécessaires au chargement du portefeuille électronique pour les repas seront remis à votre enfant dès le lundi 28 août.

Pour toute question complémentaire, notre éducatrice-économe, Madame Mine, sera présente ce lundi lors de l'accueil.

Fournitures scolaires

A partir du 2ème jour (mardi 29 août), chaque élève veillera à se munir :

- ✓ d'un cartable ou sac à dos,
- ✓ d'un plumier complet : stylo à encre effaçable, cartouches, effaceur, tip ex, bics 4 couleurs, crayon ordinaire, gomme, taille-crayon, latte 30 cm, équerre, compas, colle (tube ou roller), paire de ciseaux,
  (☝ Cutter et tout objet tranchant ou contondant sont interdits !)
- ✓ d'un bloc A4 feuilles lignées, un bloc A4 feuilles quadrillées.

Le journal de classe sera distribué à votre enfant le mardi 29 août.

Par ailleurs, chaque enseignant précisera, lors de la rentrée, le matériel complémentaire nécessaire pour son cours.

Documents administratifs

Si ce n'est déjà fait, les documents suivants doivent être remis à Mme Parizel, éducatrice des 1ères :

- ✓ le C.E.B. original et signé par votre enfant,
- ✓ l'attestation de suivi de langue moderne originale,
- ✓ une copie de la carte d'identité.

Organigramme et communication

Numéro de téléphone général : 081/22.30.35

Directrice : Mme Wiels direction-secondaire@arnamur.be	
Directrice adjointe 2-3ème degrés : Mme Gilles direction_adjointe@arnamur.be	**Directrice adjointe f.f. 1er degré :** Mme Seleck direction_adjointe_degre1@arnamur.be
Secrétaire de direction : Mme Belle secretariat@arnamur.be	**Educatrice-économe :** Mme Mine economat@arnamur.be
Educatrice des 1ères : Mme Parizel c.parizel@arnamur.be 0470/66.19.31	**Référent numérique :** M. Nicolas bruno.nicolas@arnamur.be

Dans l'attente du plaisir de notre prochaine rencontre et vous réitérant mes remerciements pour votre confiance, je vous souhaite ainsi qu'à votre enfant une belle fin de semaine.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Chers Parents, en l'expression de mon entier dévouement.

Evelyne Wiels
Directrice